Communiqué de Presse

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: 432f09

Tél. +33 (0)3 90 21 49 36 Fax +33 (0)3 88 41 27 51

Internet: www.coe.int/congress e-mail: congress.com@coe.int





47 Etats membres

Albanie Allemagne Andorre Arménie Autriche Azerbaïdjan Belgique Bosnie-Herzégovine Bulgarie Chypre Croatie Danemark Espagne Estonie Finlande France Géorgie Grèce Hongrie Irlande Islande Italie Lettonie «L'ex-République yougoslave de Macédoine» Liechtenstein Lituanie Luxembourg Malte Moldova Monaco Monténégro Norvège Pays-Bas Pologne Portugal République tchèque Roumanie Royaume-Uni Russie Saint-Marin Serbie Slovaquie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

Ukraine

Commission permanente du Congrès : Développement de l'autonomie locale au Bélarus et coopération transfrontalière en Europe du Sud-Est

Strasbourg, 29.05.2009 – La Commission permanente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe se réunira le 10 juin 2009 à Brdo à l'invitation des autorités slovènes, qui président actuellement le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La Commission examinera les moyens de promouvoir l'autonomie territoriale au Bélarus et de développer la coopération avec les autorités bélarussiennes. Le Congrès est convaincu que la démocratie locale est l'un des fondements des systèmes démocratiques et que la promotion des processus démocratiques à un niveau proche de la population constitue un solide point de départ pour un changement démocratique.

Des représentants des deux organisations bélarussiennes dotées du statut d'observateur auprès du Congrès participeront au débat sur le « Bélarus : progrès de la démocratie locale et régionale et perspectives de coopération future » : Anatoly Rubinov, vice-président du Conseil pour la coopération des collectivités locales au Bélarus (observateur depuis décembre 2008), rattaché au Conseil de la République (chambre haute) de l'Assemblée nationale du Bélarus, et Miroslav Kobasa, président de la Fondation Lev Sapieha (observateur depuis juin 2001).

Sinikka Hurskainen, présidente de la sous-commission sur le Bélarus au sein de la commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, interviendra lors du débat, la commission de l'Assemblée venant de recommander le rétablissement du statut d'invité spécial du Parlement bélarussien. Anders Knape, vice-président du Congrès (Suède, PPE/DC), fera pour sa part une présentation sur le rôle des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux en matière d'autonomie territoriale.

L'ordre du jour de la Commission permanente prévoit également un débat sur la coopération transfrontalière en Europe du Sud-Est, avec notamment la participation de Zlata Plostajner, ministre slovène responsable de l'autonomie locale et du développement régional, ainsi qu'une présentation des priorités de la présidence slovène par Damian Bergan, chef de la Task force du ministère des Affaires étrangères. En outre, la Commission se penchera sur les rapports d'observation des élections locales dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et de l'élection – pour la première fois dans cette ville – du maire d'Erevan (Arménie).

Lors de la réunion qu'il tiendra la veille de la Commission permanente, le 9 juin, le Bureau du Congrès examinera en particulier les suites données à ses recommandations sur la situation de la démocratie locale et régionale en Azerbaïdjan, en Lettonie, en Moldova, en Roumanie, en Russie et en Turquie, et les nouveaux développements intervenus à ce sujet.